

Le quartier nantais de la création :
quelles valeurs culturelles ?
Pour quel intérêt général ?

Version finale au 10 juin 2013

« Nous voulons devenir des rêveurs éveillés et conscients »
Nietzsche cité par Richard Strauss
sur la partition d' »Ainsi parlait Zarathoustra »

La ville de Nantes est réputée pour la vitalité de sa politique culturelle et, récemment, elle a encore renforcé son image de métropole innovante en mixant l'art et l'économie dans des opérations lourdes comme le « Voyage à Nantes » ou l'aménagement du quartier de la Création. Il est vrai qu'en période de crise prôner une culture vivace qui fait grossir le porte monnaie en dynamisant l'économie créative et l'attractivité du territoire local devient vite la solution miracle. Avec, partout, des acteurs culturels pragmatiques prêts à remplacer le portrait d'André Malraux par celui de Richard Florida et consorts !

Pour ma part, j'ai eu l'opportunité d'être président d'une association nantaise (Trempolino) et pour avoir saisi les évolutions de l'intérieur, je me suis pas senti de partager cet enthousiasme général. Progressivement, j'ai alerté, ici et là, sur la nécessité de mettre un peu d'éthique publique dans cette machine à transformer l'art en produits. Mais sans résultat ! Le char de la réussite culturelle nantaise - en consommations et emplois - ne se laisse pas arrêter par le rappel de quelques principes humanistes.

Toutefois, le problème de fond demeure.

Nantes a beaucoup investi dans cet espace de « L'île de Nantes » où se développe le « **quartier de la création** », sous la forme d'un « **cluster** » consacré à l'économie créative. Une telle dynamique semble emporter tout sur son passage en particulier les associations - telles Trempolino - qui ont bénéficié de nouveaux locaux adaptés à leurs activités dans le même quartier. Si bien qu'au printemps 2013, l'interrogation est inévitable : faut-il que ces associations revoient leurs finalités et leurs pratiques artistiques et culturelles pour apporter leur contribution à l'économie créative du cluster nantais ? Ou faut-il demeurer à distance du projet « Quartiers(s) de la création » malgré la proximité géographique ? Pour quelles « bonnes » « raisons ? Pour quelles valeurs ?

En tant qu'ancien président de Trempolino, que je sais toujours attachée aux valeurs humanistes, j'ai estimé nécessaire de contribuer à la discussion. Ainsi ai-je rassemblé ce que j'avais observé par bribes en considérant qu'il fallait, certes, évoluer mais qu'il demeurerait essentiel de vérifier si les « changements » allaient dans le « bon » sens. En l'occurrence, autant le dire d'entrée, j'ai considéré que **le cluster nantais était parti dans le « mauvais » sens.**

Le texte qui suit détaille cette critique qui vaut probablement pour de nombreuses autres politiques d'économie créative, en France ou ailleurs. A ce titre, elle peut aider des acteurs qui estiment, comme moi, que l'enjeu premier d'une politique culturelle reste de « faire humanité ensemble »,

bien au delà de l'ambition de fabriquer encore plus de produits (culturels) à vendre.

1 - Le dispositif mis en place à Nantes est connu sous l'appellation «*Cluster Quartier (s) création, laboratoire, atelier et vitrine de la créativité nantaise*». A partir des documents présentant ce dispositif, je tiens d'abord à rappeler les **bénéfices de cette politique** publique avant d'en **discuter la valeur** en terme de développement humain.

Le cluster : des bénéfices énormes !

2-Le quartier nantais de la création est la traduction pratique d'une politique culturelle dont les fondamentaux sont formulés dans le projet européen de mise en «*réseau de centres de ressources dédiés aux entreprises culturelles et créatives, dit projet ECCE, (2005-2008)*», suivi par ECCE INNOVATION (2008-2011).

L'objectif affirmé est clair : «*soutenir l'innovation dans le **champ des industries créatives**» par «*l'accès à de nouveaux marchés*», notamment par «*le soutien à la mobilité européenne des entrepreneurs créatifs*», «*l'accès aux financements*» des industries créatives, «*l'accès à la commande publique*». Ainsi naît le projet «*Nantes création*» au sein duquel se concrétise le cluster «*Quartier(s) création*» notamment en terme d'aménagement de l'île de Nantes.*

3 - Je crois qu'il est bon d'observer que nous sommes là en présence d'une **politique publique** qui se justifie au nom de **l'intérêt général**. Le projet, nous rappelle-t-on, est «*initié et piloté par Nantes Métropole et cofinancé par le programme européen Interreg IIIB Europe du Nord-Ouest*». *Il vise à favoriser l'emploi et la croissance économique par le biais du développement des entreprises et la structuration de la filière culturelle.* » (texte de 2008).

4 - J'ai sous les yeux le document qui précise ces finalités d'intérêt général du dispositif «*Quartier (s) création*». Est posée, en premier, la promotion «*de nouvelles formes d'activités*» avec la volonté politique de «*contribuer ainsi à l'émergence d'un nouveau modèle de **croissance**, issu de la rencontre entre artistes, chercheurs, étudiants, entrepreneurs...*». Il est bien écrit «*croissance*» donc, en langage codé des économistes, **augmentation des activités marchandes des entrepreneurs de la filière**.

5 - En second, figure cet objectif : «*Faire émerger une nouvelle filière de **développement économique** au carrefour de la culture, du savoir et des technologies.*» Je lis bien l'importance de la culture pour atteindre l'objectif de développement, lequel se **réduit explicitement au «développement économique»**. Comme je m'interdis toute naïveté, je comprends, ici, comme dans tout le reste de la présentation, l'expression «*développement économique*» comme étant un développement d'**activités qui perçoivent plus de recettes qu'elles n'entraînent de charges par la vente sur des marchés** (privés ou publics).

6 - Le troisième item vise à «*enrichir le potentiel d'attractivité internationale de la métropole nantaise*». Sans doute faut-il entendre «*attractivité*» comme une qualité qui attire de nouvelles entreprises venues d'autres territoires.

7 - Le quatrième aspect consiste à «*favoriser l'émergence d'un pôle de médiation et de diffusion des savoirs culturels, scientifiques et techniques de référence, avec les acteurs locaux intéressés*». Il est clair que cet objectif, dans son énoncé, n'impose pas aux acteurs d'être rentables. Il indique, par contre, que les activités scientifiques, culturelles et artistiques **doivent apporter leur**

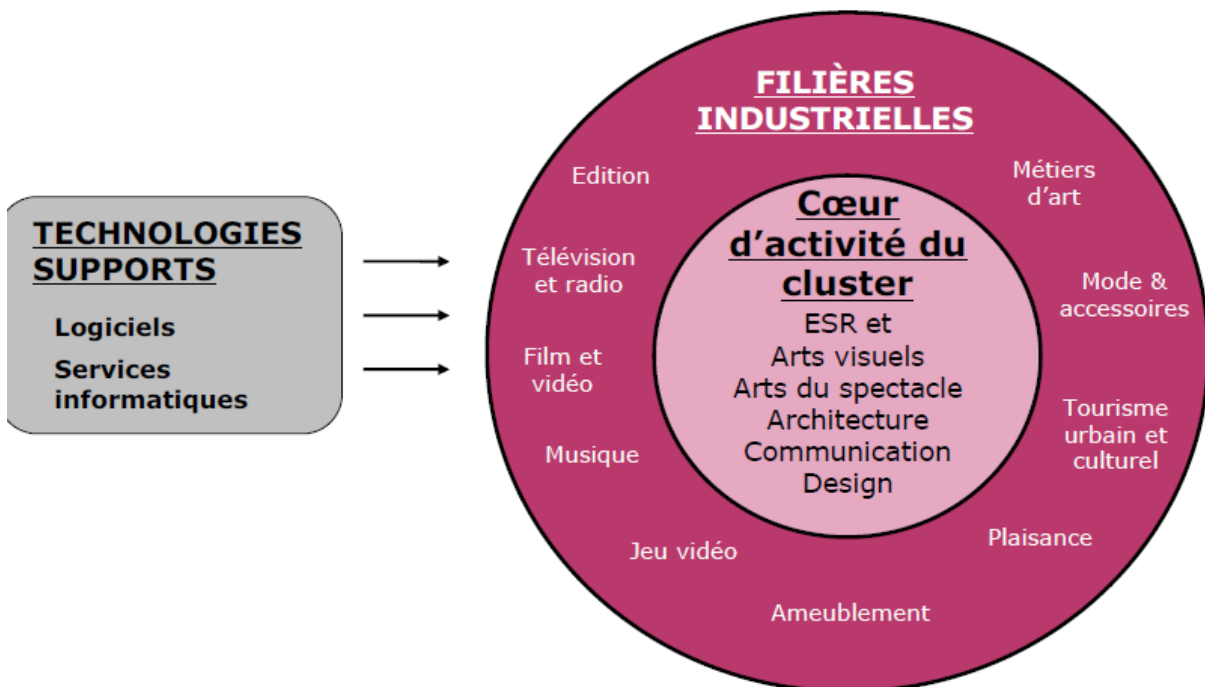
contribution aux objectifs du cluster. J'ai peut-être mal lu, mais, dans l'état actuel de la présentation du cluster, j'observe que les **ressources** des universités, des associations artistiques et culturelles, telles Trempolino, des organismes de formation et de documentation **doivent converger** pour permettre la réalisation de **l'objectif d'efficacité économique** des entrepreneurs culturels du cluster.

8 - L'enjeu d'intérêt général est que tous ces acteurs contribuent collectivement au développement de nouveaux produits qui se démarquent suffisamment des autres offres pour attirer les consommateurs, tant il est vrai que le cluster se situe dans le « **champ concurrentiel** ». On peut lire ainsi : « *Dans le champ concurrentiel qui est le sien, le cluster Quartier(s) Création se positionne à partir de deux orientations fondamentales :*

i) La transdisciplinarité, parce que nous ne disposons d'aucun point fort dans le domaine des industries culturelles et/ou créatives, tout en considérant qu'une approche transdisciplinaire est en soi source d'innovation, de rupture.

ii) La médiation culturelle, scientifique et technique, parce qu'il s'agit d'un positionnement spécifiquement nantais, sur lequel nous avons construit notre identité et notre notoriété, avec des médiateurs talentueux (Jules Verne, Jean-Luc Courcoult, René Martin, Jean Blaise...). Ce travail doit être approfondi et élargi au regard des enjeux de la société de la connaissance.

9 - Un graphique, très classique dans ce type de conception de la **culture comme panel d'offres marchandes concurrentielles**, place au cœur du cluster les activités de création artistique et de formation et, tout autour d'elles, les industries culturelles qui, ainsi nourries, affrontent efficacement la concurrence sur les marchés.



10 – Le cluster a donc un « cœur » mais nul ne peut s'y tromper : les activités du « cœur du cluster » ne sont pas celles qui définissent la finalité d'intérêt général du dispositif. Le cluster n'a pas pour finalité publique de faire des « bonnes » thèses d'économie de la culture, (dans le graphique

ESR signifie Enseignement supérieur et recherche) ou de « bons » spectacles de qualité ou des oeuvres d'art qui comptent dans l'histoire de l'art. Le cluster n'affirme être concerné que par les recherches, les créations, et les médiations qui sont vouées à être les ressources – les « **inputs** » en langage économique - pour les **offreurs de produits** (artistiques, culturels, créatifs et autres) rentables. Ce seront donc des « moyens » pour ces entreprises, mais non des fins en soi. **Le cluster Quartiers(s) création ne revendique ainsi aucune autre valeur d'intérêt général que le développement économique direct des entreprises et indirect du territoire (via son attractivité).** Cette politique publique sera donc évaluable uniquement en examinant les évolutions des **chiffres d'affaires des entreprises et de leur volume d'emplois** (et non en appréciant la qualité de la vie associative, celle des créations artistiques, des recherches ou des enseignements).

11 - Pour atteindre cette finalité économique, le cluster doit agir et développer des pratiques adéquates. Elles sont détaillées dans le document dont j'ai eu connaissance et aucune ne m'a paru en contradiction avec la finalité d'intérêt général du cluster.

Je cite par exemple « *la prise en compte de la spécificité des besoins des créateurs, l'amélioration permanente du dispositif au service des créateurs, la consolidation des activités créatives aux modèles économiques parfois fragiles, la meilleure lisibilité du dispositif, la constitution d'un pool de compétences dédiées aux créateurs, le renforcement du dispositif de soutien à l'entrepreneuriat, et de façon plus générale, la consolidation du cluster et du collectif autour des industries culturelles et créatives* ».

On pourrait rajouter « *le volet urbain et immobilier comprenant le suivi des projets d'implantation d'entreprises créatives et la construction d'une offre immobilière.* »

Ainsi, des finalités d'intérêt général aux objectifs opérationnels, tout converge pour donner sa cohérence à cette politique culturelle du « Quartier de la création ».

12- A partir de ce rappel des valeurs publiques du projet nantais, il me paraît judicieux d'interroger **la place que pourrait y occuper une association culturelle qui, à l'égal de Trempolino, ne poursuivrait pas les mêmes finalités !** Je conviens aisément qu'une telle association pourrait trouver intérêt à s'associer au cluster pour des **raisons d'opportunité**. Dans ces temps difficiles, on peut comprendre qu'une simple association souhaite participer à un tel dispositif pour sécuriser ses soutiens publics. Malgré tout, il me paraîtrait dommage de céder trop vite aux sirènes d'un tel pragmatisme en masquant les **contradictions entre les conceptions du cluster nantais et les raisons d'être de nombreuses associations culturelles.**

13 -Pour expliciter ces contradictions, j'aborderai deux points : le premier confronte le cluster à sa définition de la culture, le second interroge la valeur d'intérêt général de ce dispositif public.

Un cluster pour quelle culture, quelles valeurs culturelles ?

Le cluster « Quartier (s) de la création » s'occupe de « culture » et il ne me paraît pas déplacé d'en définir le sens ! Qu'est ce qui est « culture », qu'est ce qui ne l'est pas ?

14 - Il y a comme **un silence**, ou plutôt comme une évidence, dans les textes de présentation du

quartier de la création. On n'y trouve **aucune définition de « la culture »**. Les textes restent muets sur les **critères spécifiques** qui permettent aux dirigeants du cluster de **distinguer une situation culturelle relevant de leur mission d'une situation qui ne le serait pas, en tout cas à leurs yeux.**

De cette absence, je conclus que la politique publique du cluster **n'a pas besoin de cette définition a priori** pour se développer et réussir. Ainsi, le dispositif considérera comme **culturelle (ou créative) toute activité qui répondra aux objectifs de la politique publique du « Quartier(s) création »** ! Cette conclusion me semble d'imposer d'elle-même. Dès lors, les responsables nantais doivent en assumer les conséquences : pour être vraiment culturel (ou créatif) pour le cluster, un projet doit atteindre les résultats fixés. Si ce n'est pas le cas, il ne méritera pas d'être considéré comme « culturel » (ou « créatif ») pour « Quartier (s) création ».

15 - Quels sont donc ces résultats ? J'ai rappelé les finalités de croissance et de développement économique du cluster, la réponse est donc sans ambiguïté : **un acteur est culturel si le produit qu'il a fabriqué se voit attribuer un valeur suffisante par un marché de produits culturels. Si le produit se vend sur un marché de l'art, ce sera de l'art, s'il se vend sur un marché des produits « créatifs », ce sera un produit créatif. Le cluster délègue aux marchés la qualification des produits qu'il soutient.** Il faut seulement que l'acteur artistique/culturel/créatif obtienne du marché un prix de vente lui permettant de bénéficier de plus de recettes monétaires que de charges. Son activité doit être **rentable** pour assurer son développement économique

Tout comme « the proof of pudding is in the eating », la culture prouve son existence en se vendant ! Le cluster est resté simple, il n'a pas besoin de se « prendre la tête » avec des théorisations abstraites sur le sens et la valeur de l'art et de la culture !

16 - Certes, la politique culturelle publique du cluster considère que **cet accès à la rentabilité est difficile**. Par conséquent, la légitimité première du dispositif - sa « bonne » raison d'être - est **de préparer les acteurs qui le veulent à devenir des entrepreneurs de produits culturels**. Le cluster met à leur disposition une liste impressionnante d'intervenants dont l'expérience montre le bon chemin à suivre. Il apporte un ensemble de soutien public aux projets en phase de réflexion et d'élaboration des produits, autant qu'en phase de consolidation des positions vis à vis de la concurrence ou en phase de repli pour remonter la pente. ¹Le dispositif (public) accepte ces moments de non rentabilité (privée) des offres des acteurs de produits culturels.

17 - Mais, par sa définition même, **le cluster ne pourra pas considérer comme culturel un acteur dont les produits ne seront jamais rentables sur des marchés culturels**. La politique publique du quartier(s) création est la « croissance », non l'assistanat d'acteurs qui ne trouvent pas les produits ou les demandeurs nécessaires à leur autonomie économique. Autant dire que les artistes qui n'ont aucune chance de devenir entrepreneurs de produits rentables sur des marchés culturels doivent aller voir ailleurs. Ils n'ont **aucune légitimité à bénéficier de la politique publique de « quartier(s) création »**, du moins tant qu'ils n'auront pas compris qu'il leur faut changer pour être efficaces sur des marchés privés ou publics. D'où la question de savoir comment le cluster fera la différence entre le bon grain culturel, rentable dans l'avenir, et l'ivraie ? Question absente, évidemment, au regard des impératifs nantais de communication !

18 – Sans autre boussole culturelle que la rentabilité marchande, le cluster ne peut qu'ignorer la

¹ Voir <http://www.creationduquartier.com/fr/article/missions-et-services>

valeur des activités non lucratives ! « Quartier(s) création » n'a **aucun mot** pour les acteurs dont la volonté politique n'est pas d'augmenter leur profit personnel ! S'ils sont « non lucratifs », c'est qu'ils l'ont voulu, c'est un choix de vie qui n'a pas à être pris en considération par l'intérêt général du cluster.

Dès lors, s'il s'avère un jour, qu'un acteur non lucratif devienne rentable, le cluster l'accueillera avec plaisir, mais sans distinction particulière ! **La non lucrativité n'est pas une valeur publique pour le quartier de la création.** En tout cas, elle n'est nulle part évoquée, à ma connaissance.

19 - Je note aussi qu'il n'y a pas plus d'**intérêt général à affirmer la solidarité** des acteurs appartenant au cluster. Ils peuvent coopérer ensemble s'ils pensent que la mutualisation de certaines ressources peut améliorer la rentabilité de chacun d'eux, mais leur solidarité s'arrête à son efficacité sur les marchés. Au final, la règle est que chacun doit gagner sa place rentable pour lui. S'il réussit, il n'a **rien à redonner au cluster**, ni aux autres. Il empêche, sans obligation de retour vis à vis de la politique publique Quartier(s) création. S'il échoue, le cluster n'imagine aucun dispositif de solidarité collective entre ses membres. Du moins, je n'ai **rien lu** qui conduise à promouvoir **l'exigence de réciprocité solidaire**, ce qui pourtant serait la moindre des choses quand on prétend être une capitale du développement durable, « A green capital » !

Cette culture là qui rend invisibles **les valeurs d'intérêt général de l'économie sociale et solidaire** (l'ESS) est somme toute bizarre, dans une ville humaniste comme est devenue Nantes, surtout, oserai- je dire, au moment où le gouvernement Ayrault prépare une loi sur le sujet !!!

20 – Je peux imaginer que, dans la pratique, les dirigeants du cluster sont sensibles à la situation des artistes qui n'ont aucune perspective de rentabilité. Mais, dans ce cas, s'il existe des pratiques de solidarité envers ces « perdants » de la course au profit, le cluster devrait nous le dire. On apprécierait de connaître les **principes** et les modes de gestion collective de ces relations de réciprocité. Sinon il faudra bien admettre que le cluster n'est qu'une opération publique de « recherche/ développement » pour entreprises privées !

Je suggère donc aux associations du territoire nantais **d'interroger ces lourds silences du cluster sur les valeurs de solidarité, de non lucrativité (et de démocratie interne) de l'ESS !²**

21 - J'insiste encore un peu sur les manques ! Le cluster ignore aussi totalement les acteurs pour qui l'activité culturelle ou artistique ne s'apprécie pas par un volume d'offres de produits (nombre d'heures de concerts, nombre de publics, nombre de salariés, nombre de disques, de films, de livres ou d'heures de travail, ...). Il existe, en effet, avec le développement des négociations internationales sur la diversité culturelle à l'Unesco, des conventions de définition de « la culture » qui ne portent pas uniquement sur des produits, biens ou services culturels mais sur **la relation entre des personnes et des groupes aux cultures différenciées**. Pour reprendre Edouard Glissant : « *Toutes les cultures sont de folie et de sagesse, de prose et de poésie. Toutes les cultures sont de pulsion communautaire et de participation individuelle. (...) Aucune culture (...) n'atteint à plénitude sans relation aux autres.* » Il y a là un enjeu culturel public qui est loin d'être secondaire puisqu'il concerne, par exemple, les interactions entre les identités culturelles des personnes et des groupes sociaux, les effets de « reconnaissance » ou de rejet des personnes et des communautés, sur les libertés ou les interdits de dire et de s'exprimer.³ Plus largement, la responsabilité culturelle

² Interrogations d'autant plus utiles que l'île de la création héberge notamment les écosolies ! <http://www.ecosolies.fr/>

³ Voir par exemple mon article : « 118 mariages et un enterrement » sur l'éthique des conventions Unesco .sur le site de l'irma :

publique se préoccupe alors au premier chef de la qualité ou de la dégradation du Vivre ensemble. Mais là encore, bizarrement, « **Quartier (s) création** » ignore cette dimension de la « **relation** ». On ne voit mentionner le « Vivre ensemble » que sur le site de « Nantes création » et uniquement une fois, à propos de la seule fabrique des Dervallières. On doit donc conclure que les acteurs de la « **relation** » sont **totallement hors du jeu** de l'intérêt général culturel pour le cluster. Ils sont **hors du champ culturel** de cette politique publique.

22 - Cette élimination des acteurs qui se croient culturels mais qui ne le sont pas pour le cluster se comprend fort bien. Elle est nécessaire sinon « Quartier (s) création » risquerait d'accueillir des artistes ou des projets culturels farfelus qui n'auraient aucune intention de fabriquer, d'offrir, de comptabiliser les recettes des ventes. De tels projets n'auraient aucune chance de contribuer à la rentabilité des entrepreneurs, ce qui serait contradictoire avec l'objectif de développement économique, efficace et concret affirmé par cette politique publique d'économie créative. Mais, sans doute, ce principe d'éviction des **acteurs « culturels » inadaptés** aux objectifs est-il si évident, si **légitime** qu'il n'était pas nécessaire de le rappeler dans les textes de communication du Quartier nantais de la Création !

23 - Je le répète pour les associations en lien avec le cluster : vos activités qui ne contribuent pas à former des acteurs de la rentabilité marchande, n'ont pas de légitimité publique à faire partie du cluster « Quartier(s) création ». A ce jeu, **toute relation avec le cluster risque d'être un marché de dupes**, du moins pour les acteurs qui estiment que « faire culture » signifie « faire humanité ensemble » et pas seulement « faire du succès et bon commerce pour soi tout seul».

24 - En plus direct, le cluster a perdu les pédales du sens : pour lui, la culture ne vaut qu'une fois le produit vendu, avec bénéfice, sur un marché culturel. Un acteur magnifique pour tous les spécialistes de la musique mais qui ferait un disque invendable ne sera pas admis dans le dispositif public du quartier de la création ! Un acteur émouvant qui exprimerait le « sentiment d'identité et de continuité » d'une communauté - donc son Patrimoine culturel immatériel au sens de l'Unesco - mais qui n'aurait pas de contrats rentables, ne serait pas acteur du cluster. Par contre, un acteur inventant une musique sans aucun intérêt pour tel ou tel spécialiste de l'esthétique musicale – et il n'en manque pas, rarement d'accords entre eux - sera, parce qu'il aura bien vendu, un solide acteur culturel pour le territoire nantais ! Le cluster est ainsi totalement hermétique à la manière dont se déterminent les valeurs collectives (« artistiques », « culturelles », « sociales » etc..) et donc aux processus complexes qui conduisent à privilégier certaines conventions culturelles par rapport à d'autres. Il s'est bloqué sur le seul dispositif du marché concurrentiel.

Ce constat est **très étonnant** dans une ville qui a multiplié les réalisations culturelles. On pense évidemment aux « Folles journées » de grande qualité musicale ou à l'« Estuaire » avec ses artistes de référence internationale. Le cluster serait-il l'aboutissement d'une vie culturelle nantaise devenue simple outil du rentable et de l'attractif ? On s'étonne aussi que le cluster ait oublié les acteurs associatifs dont la valeur culturelle tient moins à leur chiffre de ventes qu'à leur impact sur le développement des personnes, (ce que d'autres appellent « l'éducation populaire »). Nantes ne manque pourtant pas de ressources dans ce registre.

Pourquoi le cluster fait-il silence sur toutes les conventions qui attribuent une valeur artistique et culturelle à des actions indépendamment des réactions des marchés ? Pourquoi les ignore-t-il, au point que la renommée des œuvres ou la qualité de interactions entre les cultures ne soient plus du tout évoquées par la métropole nantaise comme étant d'intérêt général en soi,

mais, seulement, comme des **étiquettes pour segmenter des clientèles ?** En tout cas, dans les documents de présentation du cluster, je n'ai vu aucun principe, ni aucun mécanisme de gestion qui permettent à un projet artistique et culturel d'être reconnu au nom d'autres conventions que celle de sa rentabilité potentielle (que les recettes du projet viennent de clients privés ou d'acheteurs publics).

Un intérêt général ignorant

25 – Il faut alors prolonger ces observations en interrogeant la conception de l'intérêt général défendue par le **cluster avec des conséquences politiques particulièrement lourdes pour la métropole nantaise.**

26 - Je sais que la question n'a pas grande importance pour beaucoup d'acteurs culturels dont la préoccupation est surtout de comprendre comment ils peuvent bénéficier pour eux-mêmes des avantages de la politique publique mise en œuvre ! Malgré tout, je voudrais rappeler que, dans un Etat de droit, l'intervention publique doit se justifier au nom de l'intérêt général et pas du tout au nom des intérêts privés de certains groupes (même s'il s'agit d'artistes). Or, le cluster nous explique qu'il est là pour servir les intérêts d'entrepreneurs privés en devenir. **Où est donc l'intérêt général avec une telle mission de soutien à des intérêts particuliers ?**

27 - La réponse n'est pas dans le texte de présentation du cluster, qui brille là encore par son silence. Mais, pour avoir enseigné la science économique pendant de longues années, je sais que la réponse se trouve dans **l'approche basique du système marchand**, telle que l'a développée la pensée économique libérale : depuis la fin du 18^{ème} siècle, elle a multiplié les explications des bienfaits, pour l'intérêt général de la société, de l'échange de produits rentables. Encore faut-il que les responsables politiques et les acteurs culturels comprennent la cohérence, les exigences et les contraintes de l'argumentaire libéral. Je voudrais prendre le temps d'en rappeler quelques éléments clés pour inciter la ville de Nantes à renoncer à son approche actuelle de l'intérêt général du cluster.

Quels avantages collectifs retire-t-on de la rentabilité ?

28 - La première réponse qui vient à l'esprit consiste à dire que si les offreurs de produits culturels répondent correctement aux demandeurs, ils s'enrichiront et les consommateurs seront d'avantage satisfaits. La **société dans son ensemble profitera de leurs réussites économiques.**

29 – Cet argument des bienfaits du marché est appréciable et peut même paraître primordial à un premier niveau de discussion, même pour la vie culturelle.

Ainsi, il est évidemment positif qu'un acteur culturel parvienne à bien vendre le produit qu'il a fabriqué. Et c'est toujours une bonne nouvelle de voir un artiste vivre de son art, qui le nierait ? On peut même affirmer que la dimension positive d'une « bonne » vente est à double effet : d'abord l'accès à une contrepartie en monnaie qui permet à l'artiste - vendeur - d'acquérir **son autonomie**. En vendant son œuvre contre cet équivalent général qu'est la monnaie, l'acteur culturel peut choisir tout autre bien qui le satisfait sur les marchés, sans dépendre de quiconque. Déjà en 1776, Adam Smith disait : « *il n'y a qu'un mendiant qui peut se résoudre à dépendre de la bienveillance d'autrui* ». **Bien vendre est donc un chemin vers plus de liberté !**

30 - Il faut ajouter aussi que la vente procure à l'acteur culturel le bénéfice de la « **reconnaissance** »

puisque les consommateurs en achetant son produit lui attribuent une valeur à la fois en terme d'empathie et de mérite. L'achat de l'oeuvre, devenue « produit », traduit une volonté de partager l'univers symbolique de l'acteur culturel et le prix payé mesure l'intensité de la « satisfaction », du « plaisir », du « désir », du « besoin », de « l'utilité » retiré par l'acheteur. En tout cas, l'achat rend compte d'un rapport sensible entre offreurs et demandeurs, via le produit, et **cet échange marchand peut être considéré comme une forme pratique d'interactions entre les imaginaires des personnes**. Compris ainsi, un bien culturel échangé est **l'expression d'une identité culturelle** que le marché met en relation avec d'autres identités culturelles. Et chacun connaît la puissance fusionnelle de cette relation dans les concerts des stars : on achète sa place et l'on sue ensemble. Le marché dessine ainsi des cultures communes entre consommateurs du monde entier.

31 – Mais ces échanges marchands qui apportent des satisfactions aux individus et des profits à certains entrepreneurs culturels particuliers, **suffisent-ils à garantir de l'intérêt général** pour la société toute entière ?

Il ne faudrait pas avoir la naïveté de le croire un seul instant ! Depuis les premiers écrits des économistes libéraux, on a compris que l'intérêt collectif d'une société marchande ne pouvait pas s'apprécier à l'importance des profits particuliers. Certes, l'existence de bénéfices est une bonne chose pour les entreprises mais la société, collectivement, y perd. En effet, tant qu'il y a des profits sur un marché, il est nécessaire que de nouvelles entreprises viennent **concurrencer** les premières en s'organisant mieux pour proposer les mêmes produits à des prix inférieurs. La politique publique doit, au nom de l'intérêt général, garantir le marché libre, pour que les **ressources rares** soient alors **mieux utilisées** et les prix deviennent moins chers pour les acheteurs (sans compter la nécessité d'innover qui s'impose aux concurrencés!) Telle est la vertu première de la concurrence dans la doctrine libérale : elle est la **condition de l'optimum collectif** pour la société.

Conclusion, pour que le cluster justifie correctement sa mission d'intérêt général, il ne lui suffit pas de faciliter la rentabilité de produits culturels particuliers, il lui faut aussi être un acteur soucieux du renforcement de la **concurrence** entre entrepreneurs culturels pour faire baisser les profits et autres rentes de situation. Nul ne peut avoir la naïveté de l'ignorer, ou l'hypocrisie de le masquer !

32 – D'ailleurs, **c'est exactement la mission affichée par « Quartier(s) création »** : aider les acteurs à entrer sur de nouveaux marchés pour bousculer ceux qui y sont déjà, donc intensifier la concurrence. Si bien que les acteurs culturels qui intègrent le cluster « Quartier (s) de création » doivent s'attendre non seulement à être des offreurs rentables (tant mieux pour eux) mais aussi à **affronter la concurrence libre et non faussée**, condition indépassable pour atteindre l'intérêt général pour la société entière. Ce référentiel du libéralisme n'est rien moins que celui de l'OMC et de l'Union européenne et il accepte que les acteurs culturels du quartier de la création soient soutenus, au nom de l'intérêt général, à condition qu'ils deviennent le jour venu **des as de la concurrence** !

33 - C'est le paradoxe de cette affaire : beaucoup de soutiens publics pour aider les acteurs culturels à être plus « culturels », c'est à dire mieux reconnus par les demandeurs sur des marchés compétitifs. S'il le fallait, je pourrais alors montrer que le dispositif nantais s'inscrit parfaitement dans la conception européenne des Services d'intérêt économique général, SIEG, dont **l'existence n'est autorisée par l'Union qu'autant que les financements publics ne perturbent pas le bon**

fonctionnement de la concurrence entre les Etats membres. ⁴

Les textes qui sont communiqués au nom de la politique globale de Nantes sous l'appellation pompeuse « Nantes création » ne démentent pas cette emprise de la doctrine libérale du marché concurrentiel. Ils ne songent qu'à bien vendre les artistes aux consommateurs sollicités par le marché concurrentiel des produits culturels estampillés de qualité! On peut même dire que par leur ignorance des autres approches de l'intérêt général culturel, ils voudraient nous faire croire que la **concurrence s'impose aux responsables politiques, comme une loi naturelle !** Le fameux « no alternative » appliqué aux acteurs culturels nantais !

34 – Pourtant on ne peut en rester là. D'une part, nous parlons «Culture », d'autre part, nous sommes à Nantes. « Quartier(s) création » , dans son argumentaire actuel, pose un sérieux problème politique : la vision humaniste attachée à la vie artistique et culturelle de Nantes est noyée dans l'injonction de la culture à devenir **une marchandise concurrencée et concurrentielle, comme les autres !**

Il paraît donc **inconcevable** que les pouvoirs publics nantais se contentent, à l'avenir, de l'argumentaire du « développement économique » pour définir la mission d'intérêt général du cluster.

35 – Dans l'ambiance actuelle où l'argent de la culture n'a plus d'odeur, il me semble nécessaire d'insister un peu plus, surtout à Nantes qui sert de modèles à d'autres métropoles en mal de politique culturelle. **Je voudrais donc évoquer au moins trois arguments qui imposent une reprise en main politique des finalités d'intérêt général du cluster nantais.**

36 - D'abord, j'ai observé, plus haut, que le prix donné par le marché aux produits culturels fabriqués à Nantes indique la valeur à prendre en compte pour l'intérêt général. Ce raisonnement est l'application directe de la théorie libérale que l'on apprend à l'école des économistes et qui nous démontre que les prix fixés sur un marché concurrentiel sont les meilleurs guides possibles pour accéder à la situation optimale pour la société dans son ensemble, avec des consommateurs satisfaits au mieux et des producteurs ne gaspillant pas les ressources rares.

Mais cette vision libérale de l'intérêt collectif (on pense aux conditions de l'optimum de Pareto) est à comprendre non pas comme un phénomène naturel, mais comme une **vision normative**. La rentabilité en système concurrentiel conduit certes à la meilleure société possible à condition que de **multiples normes soient respectées** par les acteurs. Ainsi par exemple, l'optimum par la concurrence suppose que les individus - producteurs et demandeurs - soient rationnels, libres et responsables de leurs décisions et surtout indépendants vis à vis des autres offreurs et demandeurs.

37 - Mais cela fait bien longtemps, dès Adam Smith et JB Say, que les défenseurs du libéralisme économique savent que **ces normes ne sont pas la réalité** mais seulement des balises pour guider le décideur politique vers le « bon » chemin normatif. Cela signifie que, dans la pratique, même les plus libéraux des libéraux ne se contentent pas de la règle concurrentielle ! **Ils prévoient d'autres règles de gestion de l'intérêt collectif pour obtenir les meilleures solutions possibles dans la réalité de la société.** C'est le cas, par exemple, du jardin public : la ballade d'un individu n'interdit pas celle d'un autre individu. Les consommateurs ne sont plus en concurrence et le prix n'est pas

⁴ Voir ma réponse au sénateur Eblé sur le site de l'irma : <http://www.irma.asso.fr/Jean-Michel-Lucas-Doc-Kasimir> et « Culture et développement durable : il est temps d'organiser la palabre » , édition IRMA 2012

l'outil du bon usage collectif des ressources disponibles.

38 - Plus largement encore : lorsqu'une activité génère des « **effets externes** », la concurrence entre producteurs rentables n'est plus la meilleure norme du bien-être collectif. Je rappelle qu'une « *externalité (ou effet externe) est une répercussion de l'activité d'un agent économique sur d'autres agents et qui ne donne pas lieu à une compensation monétaire.* »⁵ . Tous les économistes le savent, même ceux de la Samoa, société gestionnaire du cluster et de l'aménagement de l'Île de Nantes.⁶ ! Or, quand on prétend organiser un cluster culturel, on devrait savoir que beaucoup de biens et services culturels sont générateurs de ce type d'effets externes. Surtout que la mission publique du cluster contient aussi « **l'attractivité** » **du territoire nantais**, c'est dire qu'elle prend en compte une multitude d'effets externes produits par les acteurs culturels !

39 - En présence d'effets externes, la norme de la concurrence n'étant plus pertinente pour définir l'intérêt général, l'autorité politique doit s'y prendre autrement. Il lui faut **définir des dispositifs de négociations avec toutes les « parties prenantes » - on devrait dire co-construire ensemble – pour élaborer les critères de la meilleure solution collective.** Les responsables politiques de Nantes ne peuvent pas l'ignorer.

40 - Alors pourquoi la seule préoccupation du cluster se limite-t-elle au « développement économique » d'entreprises particulières en concurrence, puisque cette piste n'est même pas légitime pour les libéraux ?

Le cluster devrait plutôt revendiquer l'ensemble des conséquences collectives bénéfiques des effets externes. A savoir, la « croissance », certes, mais aussi **l'amélioration du « bien être » dans la cité**, ou les effets positifs sur la « convivialité », la **reconnaissance des personnes** ou le « **Vivre ensemble** ». Dans l'idéal, le cluster devrait affirmer que l'intérêt général à co-construire serait celui d'une **cité humaniste plus juste**, qui ne ferait pas que calculer son progrès collectif à l'aune des taux de rentabilité.

41 – Un autre argument s'impose : j'ai observé que le cluster n'avait revendiqué aucune définition propre de la culture. Cela signifie que pour cette politique publique les produits culturels n'ont **pas de spécificité**. Seuls les différents marchés les désigneront comme culturels ou pas. **Cette position nantaise est incompréhensible, donc irrecevable**, car elle nie toutes les conventions internationales Unesco que la France a ratifiées sur la diversité culturelle.

Comment le territoire nantais a-t-il pu en arriver là ?

En se contentant de réduire les acteurs culturels à leur seule rentabilité potentielle, le cluster considère, de fait, que **le produit culturel est une marchandise comme les autres !** Or, pour les conventions internationales sur la diversité culturelle, **les marchandises culturelles ne sont pas des marchandises comme les autres puisque ce sont des expressions des identités culturelles des personnes et des groupes.** Ces expressions culturelles, sous forme de biens et de services, sont porteuses, par définition, « *d'identités de valeur et de sens* » **et leur valeur, pour l'humanité donc pour tous les territoires - y compris celui de Nantes - ne peut se réduire au seul critère des**

⁵ Formulation reprise d'un cours de [Milan Vujisic](http://www.creg.ac-versailles.fr) (*Effets externes et biens publics - CREG* www.creg.ac-versailles.fr)

⁶ Voir <http://www.samoa-nantes.fr/fr/>

bénéfices des ventes. Au contraire, ces expressions culturelles doivent obtenir des soutiens publics pour résister à leur écrasement par la logique marchande. L'intérêt général est alors que chaque responsable public leur garantisse le **juste droit d'exister** et de s'échanger, **dans la dignité et la liberté**, sans pour autant répondre au diktat de la rentabilité !

Faut-il rappeler que la France a beaucoup oeuvré pour que l'intérêt collectif de l'humanité impose des politiques publiques de la culture, préservant les identités culturelles des effets destructeurs de la logique économique. **Omettre d'évoquer ces engagements français, dans la ville du Premier Ministre, c'est quand même fort maladroit !**

42 - J'aimerais que les associations culturelles, dont Trempolino, partagent mon étonnement et interrogent les responsables nantais : **pourquoi le cluster culturel ne fait-il aucune référence aux accords sur la diversité culturelle ?**

La question est clairement politique : en excluant de la délibération de l'intérêt général du cluster toute référence aux conventions Unesco, le « quartier(s) création » ne peut être qu'en porte à faux avec toutes les associations qui affirment leur volonté de contribuer aux valeurs humanistes de la diversité culturelle. Elles devraient donc renoncer à collaborer avec le cluster tant que ces valeurs qui nous engagent à l'Unesco, n'auront pas été intégrées aux finalités d'intérêt général de « Quartier(s) création ».

Comme je ne fais pas l'hypothèse que les responsables politiques nantais ont perdu leurs références humanistes, il doit être possible que la ville de **Nantes se ressaisisse** afin que les finalités du cluster ne soient pas une pale caricature de l'approche libérale de la culture, ne serait-ce qu'à l'égard de la référence excessive à l'idée de « création » !!

43 - J'en arrive ainsi à l'essentiel pour débattre des relations entre le cluster et les associations.

Je l'ai dit plus haut : tant mieux pour les acteurs culturels s'ils gagnent de l'argent et attirent les touristes avec leur art. Mais l'intérêt collectif ne peut s'arrêter là : **si l'on parle de « culture », on ne peut pas se contenter de placer des produits sur des rayonnages.** Une cité un tant soit peu humaniste doit quand même revendiquer que « culture » signifie « valeurs » **pour l'humain.** Et si tiroir caisse il y a, (un cluster parfaitement efficace !), cela ne doit jamais empêcher de **vérifier que le marché respecte bien les valeurs humaines fondamentales, celles reconnues par la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH,1948).**

Il est trop simpliste et dangereux pour l'humanité (et pour le territoire local nantais) de cantonner la question de la valeur culturelle à la valeur « économique » d'objets et services que l'on qualifie de « culturels » par on ne sait quel miracle de la « science économique ». C'est pourquoi je considère que le cluster a raison d'accorder de l'estime à la croissance et au développement économique des meilleurs vendeurs de produits culturels. Par contre, il est coupable d'être dans l'ignorance de **la globalité des valeurs culturelles humaines en jeu** : celles des gagnants de la course au profit, certes, mais aussi celles des perdants, celles des puissants en capital culturel, mais aussi celles des faibles, celles des normes sociales mais aussi celles des marges, celles des groupes enfermés dans leur identité figée à opposer à celles des interactions émancipatrices entre les identités culturelles des personnes.

44 -Je ne répéterai pas ici ce que j'ai écrit ailleurs ⁷: l'enjeu culturel collectif ne peut pas être celui du développement économique comme le prétend le cluster. **Dans une ville humaniste, qui revendique son attachement à la Déclaration Universelle des droits de l'homme (DUDH, 1948) , la finalité UNIVERSELLE d'intérêt général ne peut viser que le « développement humain ».** Au sens que lui donne le prix Nobel d'économie Amartya SEN (puisque'il faut faire de l'économie!) : la politique publique de « Quartiers(s) création » contribuera alors au développement d'un territoire **plus juste** car les personnes pourront accéder à **plus de libertés, à plus de « capacités », à plus de responsabilités vis à vis des autres.**⁸

Alors, le cluster pourrait se révéler une réussite pour l'intérêt général car ses dispositifs permettront de faire un peu « mieux humanité ensemble » par la reconnaissance des **droits culturels des personnes**⁹ (pas seulement des offreurs de produits). Reconnaissance par la marchandise, sans doute mais aussi « **reconnaissance** » **de la personne comme être de « dignité ».** On revient alors à la responsabilité politique la plus éminente puisque l'enjeu de « dignité » est ancré dans l'article 2 du Traité de l'Union. Le cluster a bien vu l'enjeu de la « liberté » (d'entreprendre, d'échanger et de s'enrichir!). Il lui reste à garantir que la liberté d'entreprendre ne progressera jamais au détriment de la dignité des personnes.

Un cluster du développement humain. Nantes peut encore revoir sa copie pour mieux s'engager dans la voie d'un territoire plus riche, Riche en valeurs humaines, mobilisant à cet effet le meilleur des arts et des savoirs comme les plus « adéquates » des relations entre les personnes. Les associations, qui, comme Trempolino, ont montré leur capacité à construire des parcours d'émancipation des personnes devraient, à mon sens, prendre toute leur part à la re-négociation de ces missions publiques universelles du cluster Quartier(s) de la création.

Jean Michel Lucas

le 10 juin 2013

<http://www.irma.asso.fr/Jean-Michel-Lucas-Doc-Kasimir>

⁷ Voir articles et ouvrages sur le site <http://www.irma.asso.fr/Jean-Michel-Lucas-Doc-Kasimir>

⁸ Lire en particulier Amartya SEN : l'idée de justice .

⁹Je renvoie ici à la Déclaration de Fribourg et à l'approche ABDH (approche basée sur les droits de l'homme en développement. Voir <http://www.unifr.ch/iiedh/fr/>